



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/12/2022

Renouvellement d'Emilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Sur proposition du conseil d'administration Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, renouvelle Emilie Delorme à la direction du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ce renouvellement témoigne de la qualité de son premier mandat durant lequel elle a permis aux 1 300 étudiants du CNSMDP de poursuivre leurs cursus et obtenir leurs diplômes durant la crise sanitaire.

Sa reconduction témoigne aussi de son engagement à renforcer l'excellence académique du Conservatoire, et à lui donner une plus grande dimension internationale tout en l'ouvrant davantage sur le monde professionnel : sous sa direction, le CNSMDP a intégré la 4^e place du classement QS Performing Arts 2022 des meilleurs établissements d'enseignement des arts du spectacle au monde.

Le projet d'Emilie Delorme pour son prochain mandat a été particulièrement apprécié par le conseil d'administration. D'une part la poursuite des actions qu'elle a engagées, par exemple en faveur de la responsabilité sociétale de l'établissement ou de sa transition numérique. Mais aussi l'innovation pédagogique avec la création d'un Learning Lab, la structuration de l'activité de recherche, ou encore la création d'un bureau des carrières afin de favoriser l'insertion professionnelle comme la formation continue.

Emilie Delorme souhaite également développer les partenariats avec le monde professionnel et multiplier des collaborations à l'international, renforcer son intégration dans le Grand Etablissement Paris Sciences & Lettres et s'investir dans le projet d'Université Européenne.

Emilie Delorme souhaite enfin porter le projet d'un Conservatoire augmenté, dont l'objectif est de pouvoir accompagner la transition numérique de la filière musicale tant vers le déploiement des nouvelles technologies immersives son et image que vers les besoins de la pédagogie.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris